

**DIMANCHE  
1<sup>ER</sup> NOVEMBRE**

**8h - 18h**

**TROC &  
PUCES  
VIDE DRESSING**

**Entrée 1€ - Gratuit -12 ans**

- > Aide à l'installation
- > Buvette
- > Restauration
- > Galette-saucisse

**GYMNASE VICTOR HUGO  
À HENNEBONT  
- Rue Léon Blum**



**INFORMATIONS & RÉSERVATIONS**  
Pierre-Olivier Harmegnies  
06 85 31 41 73 - [vhpo@free.fr](mailto:vhpo@free.fr)

# BULLETIN D'INSCRIPTION

DIMANCHE 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2020

TROC ET PUCES / VIDE DRESSING DU HENNEBONT-LOCHRIST HANDBALL

Nom : Prénom : Né(e) le :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail :

Particulier

Professionnel

Association

## NATURE DES OBJETS MIS EN VENTE :

N° pièce d'identité : (Joindre la photocopie)

Délivrée le : à

### TARIF

4.00 € le mètre linéaire avec table | 3.00 € le mètre linéaire sans table

Nb de mètres : x 4€ = €

Nb de mètres : x 3€ = €

TOTAL : €

Chèque à l'ordre du  
HENNEBONT-LOCHRIST HANDBALL

### À expédier à :

Hennebont-Lochrist Handball  
5 rue Corentin Le Floch  
56700 Hennebont

### Pour tous renseignements :

06 85 31 41 73 | vhpo@free.fr

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance du règlement et déclare l'accepter sans réserve.

Le :

Signature :

## RÈGLEMENT

Cette manifestation s'adresse aux professionnels, aux particuliers, aux collectionneurs et aux associations régies par la loi 1901. Ils seront réputés exposants lorsque le bulletin d'inscription, daté, signé et accompagné du règlement sera parvenu à l'organisateur.

**IMPERATIF : Préciser la nature des objets (ex : jouets usagés, vêtements, bibelots...)**

Pour les particuliers, seule la vente d'objets personnels et usagers est autorisée. Les objets acquis pour la revente sont interdits. Aucun particulier ne peut participer à plus de deux ventes par an sur l'ensemble du territoire national. L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre de la manifestation. Pour des raisons de sécurité, il pourra arrêter les inscriptions à tout moment. Il ne sera fait aucun remboursement en cas de désistement dans les 15 jours avant la manifestation. Les objets et collections déballés appartiennent et sont sous la responsabilité du vendeur, en cas de vol ou autres préjudices. Il leur incombe de pourvoir ou non à leur assurance.

Les exposants s'engagent à être prêts à recevoir le public dès 8h00 et ne pas remballer avant 18 heures.

Les tables sont prêtées aux exposants qui seront tenus responsables des éventuelles dégradations. Les dommages seront payables sur le champ. **Chaque participant devra laisser son emplacement propre !**

Les emplacements non occupés à 9h00 seront déclarés vacants et réattribués en cas de demande.